AIR CANADA

Communiqués

Fonds de revenu Aéroplan annonce une augmentation du nombre de parts en circulation à la suite de l'échange par ACE Aviation de parts de Société en commandite Aéroplan contre des parts du Fonds de revenu Aéroplan

MONTREAL, le 2 mars /CNW Telbec/ - Fonds de revenu Aéroplan (TSX : AER.UN) a annoncé aujourd'hui que Gestion ACE Aviation Inc. ("ACE") échangera, le 14 mars 2007, ses 40 545 835 parts de Société en commandite Aéroplan contre un nombre équivalent de parts du Fonds de revenu Aéroplan conformément aux conditions du contrat de liquidité pour les investisseurs conclu au moment du premier appel public à l'épargne du Fonds de revenu Aéroplan.

A la suite de cet échange et compte tenu de la distribution annoncée aujourd'hui par ACE de 20 272 917 parts du Fonds de revenu Aéroplan à ses actionnaires inscrits le 14 mars 2007, 200 000 000 de parts du Fonds de revenu Aéroplan seront émises et en circulation et le Fonds de revenu Aéroplan détiendra indirectement la totalité des parts de Société en commandite Aéroplan en circulation. ACE détiendra 80 285 585 parts du Fonds de revenu Aéroplan, soit 40,1 % des parts émises et en circulation. Dans le cadre de l'échange, ACE, la Fiducie Aéroplan et Commandité Gestion Aéroplan Inc. se sont engagées à modifier les modalités de la convention entre porteurs de titres datée du 29 juin 2005 pour tenir compte de la participation indirecte d'ACE dans Commandité Gestion Aéroplan Inc. et conserver divers droits d'ACE aux termes de cette convention en fonction du pourcentage des parts du Fonds de revenu Aéroplan en circulation détenues par ACE plutôt qu'en fonction des actions de Commandité Gestion Aéroplan Inc. qu'elle détient, comme c'est actuellement le cas.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DECLARATIONS PROSPECTIVES

Certains énoncés dans le présent communiqué de presse peuvent comprendre des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi de termes et de phrases comme "prévoir", "croire", "il se pourrait que", "estimer", "s'attendre à", "avoir l'intention de", "il se peut que", "prévoir", "prédire", "projeter", "il devra", "il devrait" et d'autres termes et expressions analogues, notamment des renvois à des hypothèses. Ces déclarations peuvent porter sur des observations concernant entre autres les stratégies, les attentes, les activités planifiées ou les actions à venir. Comme, par nature, les déclarations prospectives sont fondées sur des hypothèses, elles sont assujetties à d'importants risques et incertitudes. Il est impossible de se fier aux prévisions ou aux déclarations en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes, de l'incertitude générale des affaires ou de questions qui échappent à la volonté d'Aéroplan. Ces déclarations comportent des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus qui peuvent faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels diffèrent sensiblement de ceux présentés dans les déclarations prospectives. Les déclarations prospectives figurant aux présentes reflètent les attentes d'Aéroplan à la date à laquelle elles sont faites et elles peuvent changer après cette date. Cependant, Aéroplan n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser ces déclarations à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif, sous réserve de la réglementation sur les valeurs mobilières applicables.

A propos d'Aéroplan

Aéroplan est l'entreprise de commercialisation de la fidélisation par excellence au Canada, qui a pour vocation d'élaborer et de mettre en oeuvre des programmes visant à fidéliser ses membres d'élite.

Les millions de membres Aéroplan accumulent des milles Aéroplan par l'intermédiaire de son réseau de plus de 60 partenaires d'envergure mondiale, représentant au-delà de 100 marques dans les secteurs de la finance, du commerce de détail et du voyage.

Les milles accumulés peuvent être échangés contre des Primes VolClassique inégalées dans l'industrie, des Primes Vol ClassiquePlus novatrices et des Primes Vol Star Alliance utilisables à l'échelle du globe, qui donnent accès à pas moins de 850 destinations dans le monde. En 2006 seulement, plus de 1,4 million de primes-voyages aller-retour ont été émises. Aéroplan propose par ailleurs plus de 400 primes non aériennes fort attrayantes (spécialités, marchandises et expériences), ainsi que des primes pour des séjours à l'hôtel et la location de voitures.

%SEDAR: 00022208EF c6293

Pour plus de renseignements: Média: Michèle Meier, (514) 205-7028, michele.meier@aeroplan.com; Analystes: Trish Moran, (416) 564-4290, trish.moran@aeroplan.com; Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet d'Aéroplan, visitez le site www.aeroplan.com.